Le « Plume-Tambour »

Bulletin trimestriel d'informations municipales de Villiers-Sous-Grez

Novembre 1996 - Numéro 5



La rentrée scolaire

Le mot du Maire

Le visage de notre village change peu à peu en conservant toutes les qualités qui ont au fil des décennies fait sa réputation de commune accueillante et paisible.

De nombreuses familles se sont fixées à Villiers-sous-Grez dans le courant de cette année, nous nous en réjouissons et les remercions d'avoir jeté l'ancre dans notre village.

Les représentants des parents d'élèves, issus d'une élection à forte participation, les enseignants et les membres du bureau du RPI constatent que les enfants de l'école primaire sont les acteurs heureux et turbulents du regroupement scolaire qui existe depuis deux mois. Gageons que notre pari se confirmera dans les mois à venir. En réponse aux questions de nos lecteurs, la Rédaction rappelle que la formule de parution mise en place est le résultat des souhaits exprimés par les lecteurs dans leur réponse au questionnaire du début de l'année :

- publication rapide des compte rendus du Conseil municipal dans un numéro complémentaire de format réduit, complété par les rendez-vous du calendrier des activités associatives : *la Lettre du Plume-Tambour* ;
- publication traditionnelle dans un numéro où sont développés les sujets et les articles moins sensibles aux contraintes du calendrier : *le Plume-Tambour.*

C'est ainsi que vous pourrez parcourir et apprécier dans ce numéro les articles consacrés à la vie, l'œuvre ainsi qu'à la maison de Jean Tardieu.

Mais aujourd'hui, le Conseil municipal invite tous les Villarons et particulièrement ceux arrivés de fraîche date, à se rencontrer et partager le verre de l'amitié au foyer rural après la cérémonie du 11 novembre.

Jean-André Morin

Sommaire

– Éditorial, Jean-André Morin 1
– Information CCAL 2
– Compte rendu des conseils municipaux . . 3 & 4
– Les commissions travaillent . . . . . 4 & 5
– Jean Tardieu . . . . . 6 à 10
– Les acteurs du village 11
– Vie des associations 12
– Ça c'est passé un dimanche ou un autre jour . 13
– Bloc-notes 15
– Tribune libre 16
– Nos joies nos peines 16
– Agenda 16

Directeur de publication :
Jean-André Morin, maire de Villiers-sous-Grez

Comité de rédaction
rédacteur en chef : Jean-Paul Clément
rédactrice en chef adjointe : Annie Union
membres : Régine Guillin, Janine Hérisson, Bernard Darré, & Gérard Magnes

Avec la collaboration de : Anne-Marie Clément & Michel Union

Photographie : Philippe Beaudoin, Bellina, Bernard Leschier & Annie Union

Photogravure & mise en page : Gérard Magnes

Impression & finition : Claude Delhommeau

Aide aux jeunes appelés

Une aide financière de 300 F sera versée aux jeunes partant au service militaire. Faites-vous connaître au secrétariat de la mairie.

Le Centre communal d'action sociale (CCAS)

a décidé d'organiser l'entr'aide entre les personnes qui souhaitent offrir un service et celles dont la vie serait facilitée par un petit coup de main.

Exemples de services offerts : j'ai du temps à donner ; j'aime la lecture ; je vais régulièrement à Nemours, à La Chapelle… et j'ai de la place dans ma voiture…

Exemples de services demandés : je suis seul(e), une visite me ferait plaisir ; j'aime bien lire mais la fatigue vient vite : si quelqu'un pouvait me faire la lecture de temps en temps… ; je n'ai pas de voiture, pourtant je dois me rendre à Nemours, La Chapelle… ne serait-ce que pour aller à la pharmacie.

Ces deux listes sont, bien sûr incomplètes.

Dans tous les cas, faites connaître vos offres et vos demandes à M^me^ Virmout ou à l'un des membres du CCAS : Régine Guillin et Bernard Darré (les vices-présidents) Maurice Andrieu, Yolande Daffy, Denise Larchevêque, Sylvie Lepage, Maryvonne Lepiller, Madame Moizo, André Orts et Laure Poulain.

Le CCAS et les chômeurs

Le CCAS informe les chômeurs de la gratuité des photocopies et télécopies pour constitution de dossiers – s'adresser à M^me^ Virmout, secrétaire de mairie.

Par ailleurs, il étudie la possibilité de transports gratuits pour se rendre à l'ANPE et auprès de futurs employeurs.

Régine GUILLIN
et Bernard DARRÉ

VIE PUBLIQUE

Informations

Circulation interne de la documentation reçue en mairie

Monsieur le Maire estime que l'aménagement actuel ne donne pas entière satisfaction, les documents mettent trop de temps à être consultés par les conseillers municipaux. Les documents seront plus accessibles en étant classés dans des boîtes à libre accès à leur arrivée et laissés à disposition de chacun pendant deux mois.

Foyer rural

La réception définitive a été prononcée. Les joints d'étanchéité ont été très bien repris. L'opération est close. Le solde de la facture pourra être réglé à monsieur Fortier dès réception.

Manifestations communales

4 octobre 1996 : la représentation théâtrale de la pièce *La chambre des reflets,* recueil de textes de Colette dit et interprêté par Isa Mercure, eut un grand succès.

13 octobre 1996 : seulement quatre jeunes participants à la course cycliste populaire qui n'a pas eu le succès escompté (beaucoup d'autres activités ayant eu lieu le même jour). La course de l'après-midi a été un franc succès. La commission sport remercie les personnes bénévoles de l'aide qu'elles leur ont apportée. M. Beaudoin donne le compte rendu financier.

La chorale a participé au 4e concours de chorale à Marolles-sur-Seine (Seine-et-Marne) et a eu la satisfaction de remporter la coupe d'interprétation pour le chant imposé.

11 novembre : la cérémonie aura lieu à 10 h 30 précises et se déroulera comme chaque année : dépôt de gerbe au monument aux morts, bouquet aux deux plaques de résistants. Les nouveaux habitants du village seront personnellement invités à partager le verre de l'amitié au foyer à l'issue de la cérémonie.

8 décembre : le repas des Anciens offert par le CCAS aux personnes de 65 ans et plus aura lieu au restaurant "Hostellerie du grand Cerf" à Lorrez-le-Boccage. Le transport sera assuré par car pour ceux ne pouvant s'y rendre par leurs propres moyens. les personnes de moins de 65 ans peuvent aussi participer à cette sortie. Pour cela, deux conditions sont à remplir : s'inscrire à la mairie, et s'acquitter du prix du repas (150 F).

Noël : un sapin sera coupé dans les bois de la Commune.

Trottoirs rue de Larchant

Sept entreprises ont été choisies par la commission d'appel d'offres parmi les vingt quatre entreprises candidates. La commission choisira l'entreprise la mieux disante le 22 octobre.

Éclairage public

Des foyers supplémentaires seront installés à Busseau sur le poteau face à la mare, à la fin de la rue de Larchant, au croisement de la déviation CD 63 et du chemin de la rue Creuse. Des devis seront demandés à la Société Bornhauser, les subventions au syndicat d'électrification du sud seine-et-marnais.

Délibérations

SAUR

1 – Borne incendie : la visite de contrôle des points d'eau de la commune par les pompiers a permis de déceler la défaillance de la borne incendie face à la station de pompage. Au titre du contrat d'affermage signé avec la SAUR en 1992, le Conseil charge le Maire de faire effectuer les travaux selon le devis établi à 10 652 F ht après comparaison du bordereau de prix.

2 – Inverseur automatique de chlore : considérant que la SAUR est tenue de fournir une obligation de résultat au titre du contrat signé en 1992, le Conseil estime que l'installation actuelle permet d'alimenter la commune en eau de qualité conforme à la réglementation. Pour cette année, le Conseil ne donne pas suite au devis de fourniture et pose d'un inverseur automatique de chlore (montant 26 163 F ht).

3 – Calcaire : les canalisations de Villiers-sous-Grez sont souvent obstruées par le calcaire en solution dans l'eau potable, M. Robert Fougères propose de faire poser un adoucisseur communal au château d'eau. L'étude de faisabilité et l'établissement du devis de l'installation est confiée à notre fermier la SAUR.

4 – Surtaxe communale budget assainissement : le Conseil municipal décide l'augmentation progressive de la surtaxe communale du traitement des eaux usées afin de réaliser l'équilibre du budget assainissement dans les quatre années à venir. Sa valeur sera portée au 1 janvier 1997 de 1,30 F à 1,80 F le m^3 d'eau traitée en assainissement. Le déficit du budget 1996 est de 85 752 F financé par une subvention d'exploitation versée par le budget communal.

Foyer

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal rejette à l'unanimité la demande d'exonération de location présentée par le Commissariat de Police de Nemours.

Foncier

Pour continuer sa politique d'acquisition de parcelles dans le rocher St-Étienne, la Commune se propose d'acheter la parcelle cadastrée H139 au lieu dit "le Crot-au-Fer" d'une contenance de 8 ares 40 centiares, afin de l'échanger contre les parcelles C806 et C1084 d'une contenance de 18 ares 95 centiares appartenant à M. Michel Poulain, sous la condition que la Commune prenne tous les frais à sa charge. Le Conseil municipal charge M. le Maire de faire évaluer le coût de l'opération avant de prendre sa décision.

Jeu de pétanque

Suite aux études présentées par la commission environnement, le Conseil municipal décide à l'unanimité l'achat de 2 banquettes avec leurs pattes de scellement chez France Urba pour la somme de 4 048 F ht.

Poubelles, panneaux d'affichage

L'O.N.F. vend les poubelles qu'elle a supprimées en forêt de Fontainebleau. Mme Union est chargée d'en négocier l'acquisition. Les plans communaux effectués par M. Gutierrez seront affichés sur des panneaux placés aux entrées du village :

rond point, stade, rue de Larchant. Le choix de leur matériau, forme et taille sera présenté lors d'un prochain Conseil.

Matériel de nettoyage de voirie

Le Conseil juge suffisant l'équipement de nettoyage de la voirie communale. Les employés communaux continueront d'assurer ce service avec le vieux tracteur et la bennette. Le projet d'achat d'un chariot avec poubelle amovible pour le ramassage des poubelles publiques et le nettoyage des caniveaux est abandonné.

Photocopieur

À l'unanimité le Conseil municipal décide l'achat d'un photocopieur CANON GP55 pour la somme de 48 674,16 F ttc, financé au budget supplémentaire, en section investissement à l'article 2140, sous réserve que le contrat de maintenance soit négocié à 18 000 copies pour une durée illimitée et non par trimestre.

SIEP

Les délégués du SIEP, du parc naturel, les membres de la commission urbanisme présentent au Conseil le rapport des travaux du SIEP arrêté le 15 mai 1996.

Celui-ci envisage une augmentation de 0,5 % de la population pour les vingt ans à venir ainsi qu'une extension modérée des zones artisanales, celles déjà existantes ayant des difficultés à être exploitées.

Après avoir entendu et commenté les propositions de la commission, le Conseil municipal à l'unanimité considère que les limites actuelles du POS ne permettent pas la construction dans les vingt ans à venir de quarante maisons individuelles et demande que les modifications suivantes soient portées sur le plan afin de garantir l'évolution du village :

- remplacer au nord de la commune, rue Creuse, la ligne continue du "Front urbain à maintenir" par une ligne hachurée "Front urbain à aménager" afin que l'extension ne soit pas bloquée dans ce secteur puisque la viabilité existe et que la réfection de la rue est prévue dans le contrat triennal de voirie pour 1997.
- remplacer à l'est de la commune, rue des Bordeaux, la ligne continue du "Front urbain à maintenir" par une ligne hachurée "Front urbain à aménager" afin que l'extension ne soit pas bloquée dans ce secteur qui reste protégé par la loi paysagère en raison de la proximité des bois.
- décide de conserver la ligne continue "Front urbain à maintenir" à l'ouest sur le chemin des 3-Pierres suite au vote du Conseil six voix pour, trois voix contre, trois abstentions.

Travaux logement de l'école

Le Conseil municipal émet un avis favorable pour les travaux de réfection de la salle d'eau du logement de M. Bonhomme : installation d'une ventilation mécanique (devis Cervo 3 183,84 F ttc), réfection du carrelage mural (devis Lepage 6 805,43 F ttc), remplacement du lavabo et robinetterie (Narcy) et autorise le Maire à donner l'ordre de service.

Questions diverses

Le Conseil, conscient de la disparition des divers petits commerces de la commune : Économiques troyens, garage de la Commanderie, auberge le Rochevilliers, se penche sur le devenir de ladite auberge.

Dans une phase préliminaire, avant toute décision d'achat ou de recherche d'exploitation, nous avons visité les locaux en présence de la responsable de l'agence immobilière en charge de la location du bâtiment et demandé aux Domaines de nous fournir l'estimation des biens.

Le dossier comprenant métrés et photographies de la propriété, remis gracieusement au Conseil par M. Moret que nous remercions, permettra de mieux évaluer l'étendue des possibilités de réhabilitation du cœur du village.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.

À la découverte du foyer rural

Le foyer rural et son annexe offrent aux Villarons quelques services qui valent la peine d'être présentés dans le détail.

La grande salle du foyer (capacité : 200 personnes) peut être louée, et cela depuis de nombreuses années, les jours suivants : vendredi, samedi, dimanche, les veilles de jours fériés et les jours fériés. Vous pouvez la louer d'une demi- journée à trois jours. Pour cela, il faut retenir votre date à l'avance à la mairie (sans vous y prendre trop tard, vous auriez moins de possibilités ; six mois à l'avance conviennent parfaitement), lire et signer le contrat de location, verser un acompte (50 % du montant de la location), déposer la caution (d'un montant de 4 000 F) et régler le solde au moment de la remise des clés. Pour les habitants de Villiers-sous-Grez, le montant de la location pour 24 heures s'élève à 650 F et pour 48 heures à 1 000 F. Pour les associations de la commune, le prêt est gratuit. Pour les associations cantonales, les non-résidents à Villiers et les cas particuliers, les tarifs sont disponibles en mairie.

Il sera procédé à un état des lieux avant et après la location. La caution vous sera alors restituée intégralement ou en partie. Vous disposez alors d'une grande salle avec ou sans estrade, de deux réfrigérateurs, d'une cuisine, d'un vestiaire et de quatre toilettes. En prévenant M^me^ Virmout trois jours avant la location, le nombre de tables et de chaises désiré sera entreposé dans la salle.

Sous cette grande salle se trouve *la salle de danse* où ont lieu les cours de danse de l'ESF, les répétitions de la chorale de l'Amicale villaronne et bientôt des cours de pré-tennis (motricité…) pour les petits, donnés par un professeur du Tennis club de Villiers-sous-Grez. Si des idées d'activités nouvelles germent au sein du village, n'hésitez pas à contacter la mairie : de nombreux créneaux horaires restent disponibles.

Dans l'annexe, vous pouvez louer *la salle des "Anciens"* pour une petite réunion ou un goûter froid (capacité : 50 personnes). Le montant de la location de cette salle (100 F) est intégralement versé à l'Association sportive et scolaire. Profitez-en !

Au-dessus, *la salle des mariages*, quand elle ne sert pas, peut accueillir gratuitement une exposition après accord du Conseil municipal. Demandez-la tôt sachant que le Conseil se réunit environ toutes les quatre semaines.

La cantine est réservée à la restauration scolaire. Son utilisation à d'autres fins reste à la discrétion de M. le Maire ou

du Conseil municipal.

Dernier lieu de cette annexe où il fait bon s'attarder : *la bibliothèque.* Elle est ouverte les mercredi de 17 à 19 heures et samedi de 17 à 18 heures. Adultes et enfants peuvent y emprunter gratuitement : livres, disques et cassettes et acheter des tickets de cinéma à prix réduit. Si vous souhaitez plus amples informations sur la bibliothèque, vous pouvez contacter M^me^ Anne-Marie Leschier ou M. Michel Poulain.

Nous espérons ainsi satisfaire les Villarons en faisant vivre ce lieu le plus possible. Si d'autres idées d'utilisation vous viennent à l'esprit, n'hésitez pas à en informer la mairie, cela élargirait le champ d'activités et de festivités offert au village et à tous ses habitants.

Laurence LEROY

Commission jeunesse et sport

La commission jeunesse et sports vous informe qu'elle a fait installer au stade des jeux sur ressorts réservés aux petits et pré-adolescents. Allez donc vous y promener en famille, c'est sympa !

Nous remercions également l'ESF d'avoir repeint les mains courantes du terrain de football lors des jeux forestiers. Encore un grand merci à tous ces bénévoles.

P. BEAUDOIN

Créez un gîte rural privé à Villiers-sous-Grez

Vous avez trouvé récemment dans votre boîte aux lettres une brochure vous présentant les bonnes raisons pour créer un gîte rural chez vous. Devant le succès remporté auprès du public cette saison par cette formule d'hébergement, le Comité départemental de l'habitat et de l'aménagement rural a décidé de promouvoir ce type de service pour augmenter la capacité d'accueil en Seine-et-Marne et ainsi répondre à une demande croissante. Mais, avant de vous lancer dans pareille aventure, de nombreuses questions doivent trouver réponses.

• De quels bâtiments faut-il disposer pour ouvrir un gîte ?

Si vous disposez d'une maison inoccupée (récente ou ancienne), d'un bâtiment à restaurer, d'une vieille grange, de pièces inoccupées, de greniers aménageables (dans une maison récente ou ancienne) vous pouvez créer un hébergement touristique en milieu rural.

• Quels avantages présente l'ouverture d'un gîte ?

C'est obtenir un revenu complémentaire : selon la qualité du gîte, le revenu peut varier de 800 à 1 800 F par semaine sur une durée moyenne de location de 35 semaines. C'est aussi restaurer et revaloriser votre patrimoine, aménager ou construire pour vous ou vos enfants une maison pour l'avenir. De plus, les contacts avec vos hôtes sont généralement source d'enrichissement et d'ouverture d'esprit. La multiplication des gîtes contribue aussi au maintien de l'activité du village.

• Quelles sont les différences entre un gîte rural, une chambre d'hôtes, une table d'hôtes ?

Un gîte rural est une résidence de vacances, louée en général à la semaine et offrant le calme et l'indépendance à une ou plusieurs familles. Des subventions de l'ordre de 65 000 F peuvent être accordées. Par contre, une chambre d'hôtes est une chambre chez l'habitant, louée à la nuitée et donnant lieu au service d'un petit déjeuner. Très souvent, la prestation de table d'hôtes lui est adjointe. Jusqu'à 13 000 F de subventions par chambre peuvent vous être accordées. Il existe d'autres possibilités : le gîte d'enfants (gîte aménagé pour accueillir des enfants de 6 à 13 ans pendant les vacances scolaires) et le gîte de séjour (pour recevoir les groupes).

• Tout ceci est bien nouveau pour moi. Peut-on recevoir une aide de personnes spécialisées dans ces questions avant de se lancer dans un tel projet ?

Les services du CDHAR (Comité départemental de l'habitat et de l'aménagement rural, association loi 1901 à but non lucratif) est là pour vous aider lors des étapes suivantes : choisir les hébergements qui vous conviennent le mieux, concevoir les modifications de vos bâtiments (pour une superficie inférieure à 170 m^2) et suivre votre demande de subventions auprès du Conseil général, du Conseil régional…

• Est-il certain que je puisse créer un gîte dans un bâtiment récent ?

C'est absolument certain, vous pouvez même construire aujourd'hui un gîte tout neuf sur un terrain vous appartenant ou encore ajouter des pièces à une construction déjà existante. Mais, respecter la charte des gîtes pour obtenir l'agrément impose un certain nombre d'équipements dont le détail peut être demandé au CDHAR. Selon la qualité et le confort de l'hébergement, le Relais départemental des Gîtes ruraux attribue 2, 3 ou 4 épis.

• Comment les clients sont-ils informés de l'ouverture de nouveaux gîtes ?

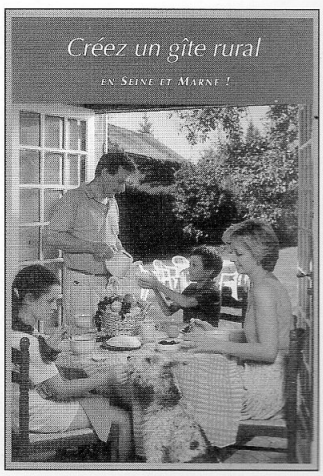
Tous les hébergements figurent dans l'annuaire réalisé et diffusé par le Relais. De plus, l'organisme "Tourisme 77 Ile-de-France" assure la recherche de clients, les réservations et garantit le règlement de la prestation en se chargeant de tout problème : chèque sans provision, annulation de dernière minute.

• Comment sont établis les tarifs de location ?

Ils sont établis en fonction de la capacité d'accueil et du degré de confort par le Relais départemental des Gîtes ruraux.

Ces informations sont tirées de la brochure "Créez un gîte rural en Seine-et-Marne !" qui conclut d'une formule brève et édifiante : "votre seule préoccupation : l'accueil". Si cependant, vous avez besoin d'un complément d'information sur ce sujet, sachez qu'un responsable du CDHAR a été invité pour répondre à toutes nos questions. La date de cette réunion n'a pas encore pu être fixée pour des raisons internes au Comité départemental mais cela ne saurait tarder. L'annonce sera faite par affichage.

L. LEROY et A. UNION
pour la commission animation-hébergement



Jean Tardieu

Le petit Jean, fils d'un peintre et d'une musicienne, avait sept ans lorsqu'il écrivit son premier poème. Depuis, il est connu dans toutes les écoles de France où on récite ses textes.

Né en 1903 dans un petit village du Jura, Jean Tardieu aura une enfance heureuse, passant ses étés près de Lyon dans la propriété de ses grands-parents dont l'immense jardin lui laissera le souvenir d'un paradis. Pourtant, dès l'enfance et bien que d'un naturel enjoué, il se pose déjà des questions banales, mais qui l'angoissent, parce que sans réponse. La terre tourne autour du soleil, le soleil est dans le ciel, mais le ciel, il est dans quoi ?

La guerre de 1914 surprend les Tardieu dans la propriété familiale. Victor Tardieu est mobilisé pour la durée de la guerre. Pendant quatre ans, Jean sera seul à Paris avec sa mère qui donnera des leçons de harpe pour vivre.

À quinze ans, après avoir vu *le Malade imaginaire*, il écrit sa première comédie, *le Magister malgré lui.*

À dix-sept ans, il commence sa philo, mais un matin en se rasant, il prend peur de son « double » dans la glace. On lui recommande le repos, moins de lectures, quelques travaux manuels. Il continue ses études, prépare une licence de droit, mais bifurque vers les Lettres.

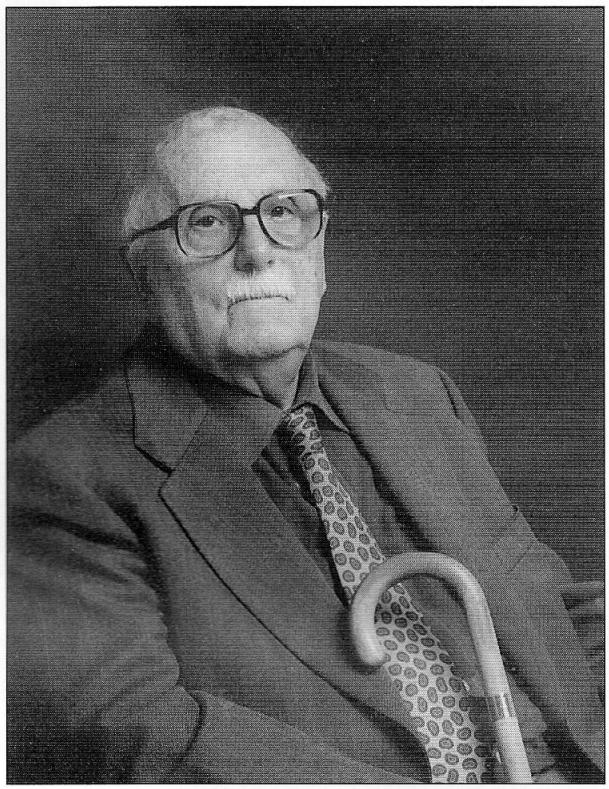
C'est en 1927 que Jean Paulhan publie les premiers poèmes de Jean Tardieu dans la N.R.F.

En 1929, il part, en compagnie de sa mère, rejoindre en Indochine son père chargé par le gouvernement français de fonder une école des Beaux-arts pour les jeunes artistes vietnamiens et c'est là qu'il passera ses dix-huit mois de service militaire, aux bureaux de l'état-major. C'est là aussi qu'il fait la connaissance de Marie-Laure Blot, une jeune savante venue, elle aussi, rejoindre son père à Hanoï et qui commence une brillante carrière de recherches en biologie végétale. Licenciée es-sciences et lauréate de la faculté de Paris, elle dirige déjà le laboratoire d'analyses biologiques à l'hopital de Hanoï où elle commence en outre des études de médecine et un doctorat de sciences.

De retour à Paris en 1932, Jean travaille d'abord aux Musées nationaux puis à l'hebdomadaire *Toute l'édition.* C'est aussi l'année où il épouse Marie-Laure Blot. Leur fille, Alix Laurence, naîtra en 1936. L'année suivante, son père Victor meurt à Hanoï.

C'est à la veille de la "drôle de guerre" que son recueil de poèmes, *Accents*, parait chez Gallimard. Mobilisé à Paris dans des bureaux, puis démobilisé en province, il rentre dans la capitale où il restera, auprès de sa famille, pendant toute la durée des hostilités. C'est alors qu'il se lie d'amitié avec le milieu littéraire des résistants et participe aux éditions clandestines.

Après la Libération de Paris, il entre à la Radiodiffusion française comme chef du service dramatique. En 1946, il est chargé de créer, le *Club d'essai* de la RTF où il restera en poste pendant de nombreuses années. Il ajoutera bientôt à son service un « Centre d'études » de caractère scientifique et une revue *les Cahiers d'études de Radio-Télévision.*



En 1958, il publie *Jours pétrifiés* et l'année suivante ont lieu les premières représentations de ses recherches théâtrales qui lui vaudront d'être rattaché, par la critique internationale, au "théâtre de l'absurde", aux côtés de Beckett et de Ionesco. Le sketch comique, *Un mot pour un autre*, est créé à Paris par Agnès Capri et Michel de Ré. "Ce malheureux sketch qui fait mon tourment car on me le jette à la tête comme si c'était le fin du fin de ce que j'ai écrit, alors que je n'y attache pas plus d'importance qu'à un exercice…"

Il ne cessera plus désormais de publier, presque toujours chez Gallimard, des textes en prose, des poèmes ou des œuvres théâtrales.

Sa fille Alix se marie en 1963 et c'est en 1969 que naîtra son premier petit-fils, Nicolas Baudo.

En 1968, la mort de sa mère, Caroline Tardieu-Luigini, dite "Câline", à l'âge de 94 ans, l'affectera profondément.

En 1969, il prend sa retraite de l'ORTF avec le titre de conseiller de direction.

Alix divorce en 1975 et se remarie. Le deuxième petit fils, Giacomo Turolla, naîtra en 1976.

Après sa retraite, Jean Tardieu, loin de restreindre son activité, l'avait au contraire accrue. Les deux décennies qui suivront seront particulièrement fécondes et il fera paraître de nombreux livres, correspondant toujours aux principales constantes de ses recherches et de son œuvre. Quant à sa vie de relations avec de nombreuses personnalités représentatives de son époque, elle comporte un grand nombre de figures inoubliables qui lui étaient chères et dont la liste complète serait difficile à établir.

L'œuvre de Jean Tardieu est avant tout poésie, "seule, la poésie était ma préoccupation constante", a-t-il écrit, et dans le domaine poétique français, il occupe une place à part, à la fois traditionnelle et en marge des classifications. Cet homme simple et discret qui fuyait les interviews et les médias et qu'on ne connaissait que par sa photo légendaire de grand-père à petite moustache, pourrait bien être reconnu comme l'un des dramaturges les plus importants de ce siècle. Comme il l'a écrit lui-même, Jean Tardieu a choisi comme sujet de création poétique *« la recherche fondamentale des vertus et des limites du langage »*. C'est ainsi qu'il sera quelque temps compagnon de route des surréalistes sans aliéner son indépendance. *« Le surréalisme a eu sur moi une influence durable, mais pas systématique, même si je me suis senti très proche »*. Une pièce de théâtre n'est pas faite pour être lue, mais pour être vue et écoutée sur une scène. Quelle différence entre le langage littéraire écrit et le langage oral ? Tardieu le dit lui-même en cinq points :

« – nous parlons souvent pour ne rien dire ;
– si par chance nous avons quelque chose à dire, nous pouvons le dire de mille façons différentes ;
– les prétendus fous ne sont appelés ainsi que parce que nous ne comprenons pas leur langage ;
– dans le commerce des humains, bien souvent, les mouvements du corps, les intonations de la voix et les expressions du visage en disent plus long que les paroles ;
– les mots n'ont par eux-mêmes d'autre sens que ceux qu'il nous plait de leur attribuer ».

Tous les moyens lui étaient bons, comme toutes les formes, pour appréhender toutes les manifestations de la poésie. Chez Jean Tardieu, "la valeur sonore des mots ne correspond pas exactement à leur sens". D'où cette nostalgie pour ces œuvres plus directes que sont la peinture et la musique, l'art du père et celui de la mère. Il écrit dans *On vient chercher M. Jean*, paru en 1990 : "J'ai cherché à transposer quelques uns des secrets que j'avais cru saisir dans l'art de peindre ou de composer de la musique". Ou encore : "J'essaie… depuis 40 ans et plus, de mélanger mes mots comme des couleurs ou bien de les faire sonner comme des notes de musique".

Si je m'en vais, c'est que je suis
Si je m'endors, c'est que je veille
Si je veille, c'est pour dormir
Si je meurs, c'est d'avoir vécu…

La traduction du *Théâtre complet* de Gœthe sera encore pour lui un exercice d'écriture poétique. À la musique des mots s'allie celle des images. Ami de nombreux artistes contemporains, entre autres Braque, Hartung, Picasso, Veira da Silva, il a dédié une part significative de sa création à plusieurs d'entre eux et certains de ces artistes ont illustré ses éditions originales.

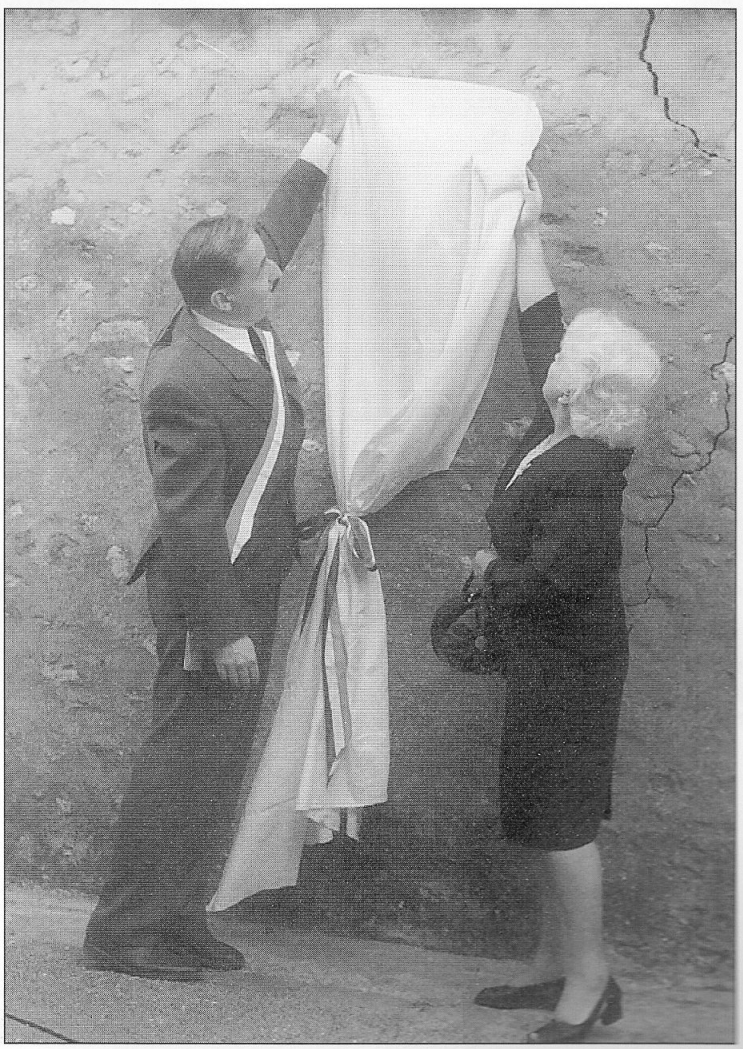
Tardieu à qui l'on demandait s'il n'y avait pas un double personnage en lui, répondit : "En effet, un enfant qui serait aussi un vieillard, et un vieillard qui serait aussi un enfant ». Il se présente lui même « un homme qui feint de vieillir, emprisonné dans son enfance…". Il y a toujours eu en lui une opposition entre un caractère plutôt enjoué, "joyeux de tout, je sors mes grands souliers…" et un pessimisme foncier. La vie naît de la mort. Pour lui, le poète doit parler "du scandale irrémédiable" de la mort. Mais l'humour, l'humour dont est imprégnée toute son œuvre, n'est-elle pas "la politesse du désespoir" ?

Ceux de Villiers qui ont eu la chance de le connaître ont gardé le souvenir de son extraordinaire gentillesse, de sa disponibilité, de sa simplicité et de sa générosité. Néanmoins, il ne fallait pas le déranger quand il travaillait, se souviennent les camarades de jeux de sa fille Alix, qu'il emmenait parfois à pied à travers la forêt jusqu'à Busseau . Il y possédait un terrain avec une petite cabane où là aussi, il s'isolait pour écrire. Mais il travaillait surtout la nuit, dans le bureau de sa maison, rue de Nemours, où vivait sa mère, à qui il téléphonait deux fois par jour quand il était absent et où il venait tous les week-ends, maison hospitalière qui accueillit même des résistants durant la guerre. "Presque tout ce que j'ai écrit s'est imposé à moi dans l'insomnie… je travaille tard jusqu'au milieu de la nuit, ou bien encore, après un court repos, je me lève avant l'aube. De toute façon, j'écris, extrêmement lucide, dans le bonheur exaltant de veiller, entouré de silence, pendant que dorment autour de moi les gens".

Au fond, tout au fond
il y a
l'absence
il y a
la paix

Arrivé aux termes d'une vie bien remplie, de travail plus que d'événements, pendant près de trois-quarts de siècle, Jean Tardieu est mort en janvier 1995 à l'âge de 91 ans, et ses cendres ont été dispersées dans le cimetière de Villiers.

Jeanine Hérisson



Inauguration de l'allée Jean-Tardieu

L'Archipel sans nom *(spectacle d'après l'œuvre de Jean Tardieu)*

"L'Archipel sans nom, la Môme Néant ou De la divinité considérée comme un obstacle ? Lequel vous convient le mieux ?" "L'Archipel sans nom", répondit sans hésiter Jean Tardieu quand je lui proposai un titre pour le spectacle composé de textes poétiques et de quatre de ses pièces courtes que nous allions monter au Carré Silvia-Monfort et en tournée. Il ajouta : "Mais d'où tirez-vous ce titre ? C'est très beau !" Tout simplement d'*Un geste pour un autre* : ... Lorsque nous abordâmes dans l'archipel sans nom (ainsi nommé parce que nul navigateur n'avait réussi à le découvrir, etc.) Isa Mercure et moi découvrions l'archipel Jean Tardieu lors de cette première entrevue avec cet immense poète qui devait devenir notre cher ami Jean.

"Plus que les mots, ce qui compte c'est l'espace qu'il y a entre les mots" me dit-il plus tard. À propos d'espace, je guettais sa réaction quand je lui décrivis notre dispositif scénique : la façade d'un immeuble haussmannien couché, comme à la dérive, les personnages apparaissant par l'ouverture des fenêtres et se déplaçant avec précaution sur cette banquise pentue, perdue dans le vide. Il approuvait avec un étonnement amusé, mes propositions. Jean Tardieu est un des esprits les plus ouverts qui se puissent rencontrer. Dans l'espace qu'il crée, l'imaginaire de chacun peut trouver sa place. Avec la vraie modestie de celui qui frôle les abîmes, approche les volcans, fréquente les planètes, il nous apprend l'apesanteur et nous ouvre des mondes. Avec sa stature de cosmonaute, à la fois lourde et si légère, avec son regard fragile et si terriblement précis, il s'engage devant nous vers cette "part de l'ombre" qu'il nous donne à conquérir. Il avance avec le courage fabuleux dont sont capables les poètes et les explorateurs. Certains le feraient en levant le menton, prêts pour la pose que retiendra la postérité. Jean Tardieu le fait avec l'innocence et l'humour du savant qui se prend les pieds dans le tapis : "Mais un jour je fus distrait – ou fatigué d'inventer toujours. J'ouvris la porte de l'appartement... Malheur ! j'avais oublié d'inventer l'escalier ! Je me mis à plat ventre au bord du palier et je regardai au dessous de moi : rien, le vide ! imbécile ! j'avais même oublié d'inventer la rue ! et de quelle ville, d'ailleurs ? Je n'aurais même pas pu dire son nom. Alors ma maison, avec le voisin d'en-dessous et son chien, avec son ciel silencieux, se mit à flotter au milieu de rien et nous partîmes pour une destination inconnue, doucement bercés par les vagues de l'espace, comme un vaisseau sur la mer."

Les deux mois de répétition furent un régal pour toute l'équipe, malgré la chaleur caniculaire de cet été 83. La précision musicale du texte (et je ne pense pas qu'à La conversation Sinfonietta), la force des images libérées par les mots, exigeaient de nous une rigueur de chaque instant et, dans le même temps, nous payait de chaque effort par des vibrations bienfaisantes. Le public et la presse firent un accueil exceptionnel au spectacle, chaque critique redécouvrant la grandeur de l'œuvre de Jean Tardieu, l'équilibre permanent où elle se tient entre rire et tragédie :

"Voilà trente ans, Jean Tardieu, le poète, a été l'un des inventeurs du théâtre moderne. Comment ? En jouant – en orfèvre des mots, de leur magie, en déstabilisant leur sens habituel, grâce au pouvoir corrosif de son humour – pour découvrir – derrière – la part de mystère que présente notre existence et le monde qui nous entoure. Trente ans après, ce théâtre nous apparaît toujours aussi moderne, aussi vivant, pétillant de cocasserie par son esprit, mais en même temps, profond, profond avec légèreté, inquiétant, angoissant même par ce qu'il suggère. Et c'est là la réussite – d'une



L'archipel sans nom au festival d'Avignon

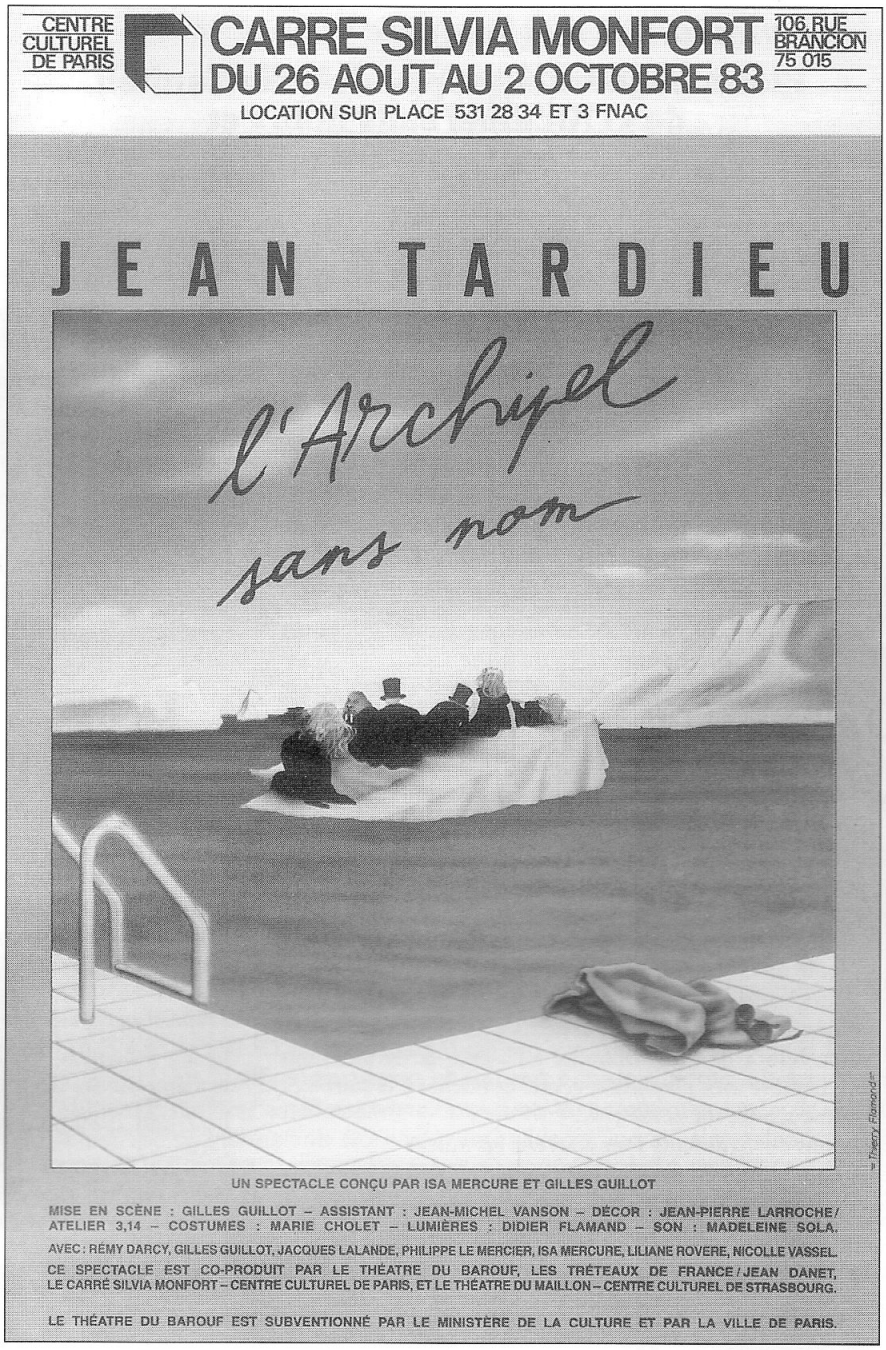
qualité rare – d'Isa Mercure et de Gilles Guillot qui a règlé une mise en scène pleine d'inventions originales, comme le texte lui-même, propre à en faire briller la double face : la comique, mais au delà – et cela me paraît neuf – la tragique. Tout, ici, concourt à la réussite". Paul-Louis MIGNON

"Quand on pense à la vulgarité de tout ce qui nous entoure, on s'étonne que le rire puisse trouver au fond de nous la complicité d'une sorte de perfection nostalgique du langage et, si le mot n'est pas trop fort, de la pensée". Guy DUMUR

"Il ne s'agit pas, chez Jean Tardieu, de couper les cheveux en quatre. Car la parole ce n'est pas des mots. Des mots en l'air ou pour rien. La parole, parler, écrire, écouter, lire, c'est sans doute l'acte premier du vivre, c'est dans la parole que la chair et l'esprit ensemble se mettent à respirer, à faire. Notre vie, de la naissance à la mort, tient à ce fil : ce fil de paroles qui se file entre nous-même et autrui, ou entre nous-même et nous-même, dans des silences, des solitudes. Jean Tardieu met sans cesse le doigt sur le souffle crucial de la vie". Michel COURNOT

Le public, fort nombreux, aussi bien à Paris qu'en province, n'était pas toujours composé d'habitués de cercles littéraires et venait à la représentation avec cette curiosité mêlée d'appréhension qu'on peut avoir pour la poésie tant, sur scène, elle est parfois synonyme d'ennui. Entendre ce public rire aux éclats ou s'émerveiller des paysages insolites créés par Jean Tardieu confèrent à celui-ci le titre de grand auteur mieux que n'importe quelle savante analyse. Seuls les très grands ont cette capacité de mêler – en un même bonheur – les émotions de ceux qui ont les clés et de ceux qui ne les ont pas.

Gilles GUILLOT



Extrait du programme de *l'Archipel sans nom*

Que veut dire "créer" sinon déplacer le "point de vue" ? De tous temps, des peintres, des musiciens, des poètes, des scientifiques, des philosophes, nous ont donné à voir et à entendre la réalité d'une nouvelle façon, d'un autre point de vue que ceux auxquels leur société était convenue de se référer pour déchiffrer le monde. Jean Tardieu fait partie de ceux qui, au XX^e^ siècle, ont changé d'angle, ont déplacé notre axe, comme fait un cinéaste avec sa caméra.

En réalisant au théâtre *l'Archipel sans nom*, en assemblant des textes, en les incarnant, en les mettant en espace, nous n'avons fait que regarder par-dessus l'épaule de Jean Tardieu. Plantés à côté de son chevalet, notre regard dans la même direction que le sien, nous avons découvert une autre perspective. Les lignes n'étaient plus les mêmes. Les codes, les signes faisaient une drôle de tête. Apparaissaient des fissures, invisibles auparavant, dans le paysage, le langage, les comportements, les relations sociales, dans le théâtre lui-même. C'est dans ces fissures, dans ces espaces, que se meuvent les découvertes du poète. Il faut innocence et courage pour s'y aventurer mais le bonheur est aussi du voyage. C'est ce que, chaque soir, le public partage avec nous, d'un regard différent : ce drôle de monde "désaxé", flottant, en pente, aperçu par-dessus l'épaule de Jean Tardieu.

G. G.

Extrait du livre Jean Tardieu, *édition l'*HERNE

Une maison et son histoire

Historique de la propriété de monsieur Jean Tardieu (1903 – 1995) sise 1, rue de Nemours (anciennement rue de la Nivaudière) à Villiers-sous-Grez.

Origines de la propriété

Les 15 mai, 17 juillet 1844 et 7 février 1845 donation-partage anticipée, de Catherine VERGER, Veuve d'Étienne HOUDIN à son fils Hubert, Étienne HOUDIN vigneron à Villiers-sous-Grez.

Transmission par succession le 8 mars 1894, de monsieur Hubert, Étienne HOUDIN à sa fille Léontine, Aurélie HOUDIN, épouse GASTEAU.

Le 25 janvier 1913, donation-partage anticipée, de Léontine, Aurélie HOUDIN, propriétaire, demeurant à Achères-la-Forêt, veuve de Jean, Simon GASTEAU à sa fille Cécile, Olympe, Marguerite GASTEAU, épouse d'Alphonse GONNET.

Acquisition par monsieur Jean TARDIEU le 28 Mars 1930.

Le 28 mars 1930, vente de monsieur Camille, Alphonse GONNET, notaire honoraire et madame Cécile, Olympe, Marguerite GASTEAU son épouse demeurant à Montgeron, à monsieur Jean TARDIEU, demeurant à Paris, célibataire majeur, né à Saint-Germain-de-Joux (Ain) le 1er novembre 1903.

« Une maison et ses dépendances sises à Villiers-sous-Grez, rue de la Nivaudière dont la cour a son entrée sur la rue par une porte charretière, comprenant :

- une maison d'habitation composée de deux pièces dont une chambre avec four et cheminée et cave dessous, à côté une chambre avec cheminée ;
- un grenier sur ces deux chambres ;
- une grange au levant de cette maison ;
- en retour de cette chambre à l'aspect du levant : une chambre avec cheminée, écurie et bûcher à la suite ;
- une remise sur la rue ;
- tous ces bâtiments sont couverts en tuiles ;
- cour au milieu des-dits bâtiments.

Petit jardin derrière la maison et la grange, clos de murs, le tout d'un seul tenant. »

Le 12 octobre 1932, monsieur Jean TARDIEU a vendu à ses père et mère, monsieur Victor, François TARDIEU et madame Caroline, Marie, Rose Joséphine LUIGINI, son épouse l'usufruit de la propriété. Monsieur Jean TARDIEU a récupéré la pleine propriété suite au décès de ses parents : le 12 juin 1937 à Hanoï (Tonkin) pour son père, et le 5 juillet 1968 à Villiers-sous-Grez pour sa mère.

Acquisitions de la famille TARDIEU

Le 28 décembre 1933, un bâtiment n° 413 tenant des deux côtés NAUDET, murs mitoyens, avec ce dernier, d'un bout de passage commun. Un petit terrain n° 417 acheté à monsieur Prudent PATRON, propriétaire et madame Eugénie, Marie PELLETIER son épouse demeurant à Villiers-sous-Grez.

Les 21 juin 1934 et 7 août 1935, deux bandes de terrain n° 413 de 520 m² et 10 m² achetées à monsieur Hubert, Arthur HUTTE, propriétaire, cultivateur, né en 1884 demeurant à Villiers-sous-Grez, et à Mademoiselle Hélène HUTTE, célibataire majeure, née en 1891, sans profession.

Le 30 août 1947 partie de terrain n° 413 achetée à monsieur NORET, marchand de pommes de terre et de madame Jeanne CLÉMENT son épouse demeurant à Villiers-sous-Grez.

Le 28 avril 1956 partie de terrain n° 413 achetée à monsieur Lucien NAUDET.

Le 29 octobre 1969 petit jardin au bout du passage commun n° 419 acheté à monsieur Michel, Gaston, Joseph ÉON, Sous-préfet et madame Lucie FOUQUE son épouse demeurant à Marseille.

Propriétaires postérieurs

Le 23 décembre 1971, maison achetée par monsieur et madame André BOUDIER

Le 7 juin 1980, maison achetée par Nicole et Yves PETITJEAN.

Recherche faite par M. Yves PETITJEAN
(actuel propriétaire de l'ancienne maison de Jean Tardieu)



Les acteurs du village

Didier Viratel

Didier Viratel, le plus jeune conseiller municipal, est aussi le plus jeune agriculteur de Villiers-sous-Grez… jusqu'à ce que Jérôme Champion, qui en a tant envie, le détrône dans quelques années !

Fils de Robert et petit-fils d'Henri Viratel, Didier est le digne rejeton d'une des plus anciennes familles du village, puisque, par sa mère, Raymonde Amiot, il est apparenté aux familles Amiot, Chameau, Comte et Fougères.

Agé de tout juste 33 ans, ce n'est que récemment (1990) qu'il se tourne définitivement vers l'agriculture, après avoir fait un très long apprentissage de mécanique agricole au garage… de Saint-Pierre-lès-Nemours.

Son épouse, Catherine Gillet, vient d'un département voisin, le Loiret, où sa famille est également implantée depuis des générations.

On peut espérer que Christophe (16 ans), David (8 ans) et Marc (4 ans) prendront un jour la suite, encore que seul Marc en exprime le souhait.

Jeune exploitant agricole, Didier Viratel n'a pas connu personnellement la grande mutation de ce demi-siècle.

Comme Alain Champion, dont nous avons parlé dans le numéro 1 du *Plume-Tambour*, il est entré dans une profession en plein bouleversement.

Il sait cependant par son père et déjà son grand-père que la vigne et les asperges qui faisaient autrefois la richesse du pays, ont été supplantées par les céréales et maintenant par des cultures plus variées.

Des 43 cultivateurs des années 40, il ne reste plus que 5 exploitations… et un seul survivant.

Mécanisation et rationalisation ont poussé les cultivateurs à regrouper les terres : 10 hectares de vignes, d'asperges ou de céréales suffisaient à cette époque pour vivre décemment ; il en faut actuellement plus de 100.

Aussi, Didier Viratel cultive environ 90 hectares à Villiers-sous-Grez et Recloses ainsi que 40 hectares sur Chaintreauville : un petit quart d'orge, une petite moitié de blé, et le dernier « grand » quart pour ses 3 têtes d'assolement (tournesol : 12 hectares, maïs : 11 hectares, et pois :10 hectares)… sans oublier l'éternelle et inusable jachère (9 hectares)… elle baisse !

Didier, qui est d'un caractère heureux et optimiste, minimise l'impact de la sécheresse 1996 qui, selon lui, a cependant diminué de 20 % le rendement des céréales.

Souhaitons-lui un peu de pluie au printemps, et surtout pour le maïs aux 3 dates-clés : 1er mai, fête du travail, 14 juillet, fête nationale, 15 août, fête religieuse.

… Les maïs aiment qu'il pleuve les jours fériés ! pas nous !

Souhaitons également mais plus spécialement à son épouse, que les horaires du ramassage scolaire soient légèrement modifiés.

Jugez du marathon de Catherine Viratel (et de quelques autres mères de famille) :

- accompagnement des enfants le matin à 8 heures 55 (rien de plus classique) ;
- prise en charge de Marc (4 ans) à 12 heures à l'école ;
- et de David (8 ans) à 12 heures 30 venant par le car de Recloses ;
- retour à la maison à 12 heures 40 ;
- déjeuner au « lance-pierres », et départ vers 13 heures 15 pour l'école et le car de Recloses (13 heures 25)
- "redéploiement" à 16 heures pour aller chercher Marc, et à 16 heures 30 pour aller chercher David qui, souvent, rentre seul avec des copains… 35 minutes de trajet au lieu de 5 !



Cependant, les Viratel, bien qu'angoissés comme tous les parents pour l'avenir de leurs enfants, sont heureux dans notre village.

À nous tous de faire que celui-ci devienne plus convivial, plus actif, plus humain !

Jean-Paul Clément

Anick et Jacques Ritt

Les époux Ritt ne sont pas à proprement parler des Seine-et-Marnais de souche, mais ce sont des Villarons d'adoption, Jacques Ritt étant venu attiré par sa mère, madame Albaret, qui demeurait dans les années 1970 rue de l'église.

Né de mère alsacienne et de père lorrain, (on s'en serait douté avec son nom) il est arrivé à Villiers en 1978, à l'âge de 35 ans, après avoir travaillé avec ses parents dans leur café de la région parisienne.

Forte ascendance de parents cafetiers, Jacques Ritt démontre ainsi qu'ils ne sont pas tous aveyronnais !

Marié une première fois et ayant deux enfants de 27 et 28 ans, Anaïs et Christophe, (il est déjà trois fois grand-père), il rencontre Anick Dauvergne, elle-même mère de Géraldine (29 ans) et ensemble ils "créent" Jean-Sébastien, jeune homme sérieux et responsable de 14 ans.

Anick Dauvergne, un peu plus jeune que son mari, est une pure Parisienne née à Paris de parents nés à Paris.

Mais c'est une Parisienne voyageuse, puisque son père était dans la gendarmerie et a eu des postes divers et notamment pendant 18 ans en Allemagne.

Son ascendance ne la préparait pas spécialement à tenir le café (pour le moment unique) de Villiers-sous-Grez.

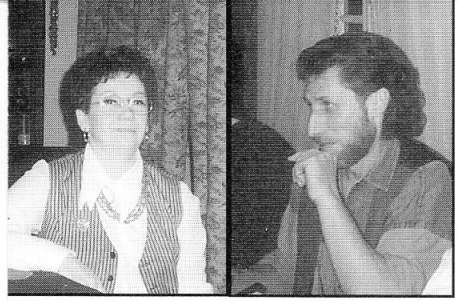
Elle s'y est pourtant mise avec ardeur.

Après qu'en 1978, ils aient acheté le café-tabac-épicerie tenu longtemps par Alain Legras, ils suppriment l'épicerie et la remplacent par un restaurant et une activité de presse et livraison de journaux.

La disparition de leur plus gros client, la société Benckiser, qui leur garantissait 40 couverts par jour, les contraignent à fermer l'activité de restaurant en 1984 puis assez rapidement celle de presse et tabac, au grand désespoir des lecteurs… et des fumeurs !

Ils n'en restent cependant pas là, et se tournent vers l'activité de taxi… ou plutôt de petite remise (pour la distinction, voir les revues spécialisées).

Sous-traitant de la société Still "les Cars verts", ils ne chôment pas. Jugez-en :



– départ de Jacques Ritt pour sa première tournée à 7 heures 20 vers Nemours ;
– départ d'Anick Ritt une 1/2 heure plus tard pour le collège des Roches…
– plusieurs transports dans la semaine pour Larchant, Nemours, La Chapelle, transports individuels comme taxi de petite remise, transports occasionnels pour des soirées théâtrales ou dansantes dans la région parisienne…

Leur activité de transporteur est inlassable et pourtant les Villarons ont soif (semble-t-il toujours les mêmes !) et il faut que l'un au moins des deux soit présent au café de 9 heures du matin à 20 heures 30 le soir (le vendredi et le samedi jusqu'à minuit).

Jamais de fermeture, peu de vacances, les époux Ritt ne se reposent guère, d'autant plus que chacun sait que Jacques Ritt est moniteur du club de Budo à Nemours et depuis le 17 septembre, de nouveau à Villiers-sous-Grez (tous les mardis de 18 à 21 heures).

De nombreux jeunes, une trentaine, et même des adultes sont présents chaque semaine pour s'initier à cet art martial, synthèse entre l'aïkaido, le karaté et le judo, tous naturellement d'origine japonaise.

Les grades sont sensiblement les mêmes qu'au judo, ceinture blanche, verte, marron et noire, c'est un sport de défense , ce qui a provoqué l'intérêt de Jacques Ritt, agressé dans son café il y a 8 ans.

Comme dans tous ces arts martiaux japonais, une certaine éthique est enseignée aux jeunes, éthique qui peut leur servir pour leur vie.

Les Ritt apportent ainsi la preuve de ce que l'on peut parfaitement s'intégrer dans Villiers-sous-Grez, l'intégration étant évidemment facilitée par l'exercice d'une activité, ô combien à plein temps.

J.-P. C.

Vie des associations

Le groupe d'intérêt cynégétique (G.I.C.) Commanderie 77 sud

Cette nouvelle assocation a été créée avec l'aide de la fédération départementale des chasseurs de Seine-et-Marne et l'Office national des forêts par les sociétés de chasse de Foljuif-Puiselet, Larchant, Villiers-sous-Grez et l'équipage de chasse à courre le Rallye Tempête. Son but est de favoriser le développement de l'espèce chevreuil en la protégeant ainsi que son environnement et en réduisant les prélèvements jusqu'au prochain comptage en mars 1999.

Le G.I.C. englobe une partie des forêts de Foljuif-Puiselet, Larchant, Villiers et l'ensemble de la Commanderie. Il s'étend sur 2 000 ha. Il est géré par huit membres, deux pour chaque association, qui sont élus pour trois ans et qui sont pour ce premier conseil d'administration :

M^me^ Prioux Marie-Hélène,	Rallye Tempête, membre ;
M. Charpentier Claude,	Villiers, président ;
M. Prioux Pierre-François,	Rallye Tempête, vice-président ;
M. Froin Jean-Claude,	Foljuif-Puiselet, trésorier ;
M. Grapperon Claude,	Larchant, membre ;
M. Grubert Raymond,	Larchant, membre ;
M. Hacquin Jacky,	Villiers, membre ;
M. Loyau Jean-Claude,	Foljuif-Puiselet, membre.

Bien qu'enregistré à la sous-préfecture depuis peu, le G.I.C. a déjà exécuté, avec l'aide des membres des quatre associations, des actions sur le terrain avec :
– un lâcher de chevreuils en février ;
– des créations d'agrainoirs ;
– des points d'eau et un engrillagement à proximité de la route qui conduit de la RN 7 au château de Foljuif.

Le Président : Claude CHARPENTIER

La société de chasse de Villiers-sous-Grez

Elle change de gestionnaires (ou de dirigeants ?). Suite à la démission pour raisons personnelles de Claude Charpentier, président, Guy Roddes, secrétaire, Jean-Yves Tonnelier, membre, des élections se sont déroulées le 27 mai et ont permis la mise en place du bureau suivant :

– Robert Fougères, président ;
– Philippe Champion, vice-président ;
– Michel Hubert, secrétaire, trésorier ;
– Jean-Marie Fougères, membre.

Je souhaite aux nouveaux élus, bon courage.

La saison de chasse s'est préparée néanmoins et l'ouverture a eu lieu le 29 septembre à 9 heures. Elle se poursuivra jusqu'au 28 février 1997 à 17 h 30.

Comme l'an dernier les densités en petit gibier sont moyennes, malgré les efforts des quatre piégeurs agréés par la fédération des chasseurs : MM. Bernard Amiot, Pierre Fouquin, Philippe Guillon et Jean-Yves Tonnelier.

Claude CHARPENTIER

Le club Amitié et loisirs des aînés

La vente des brioches est prévue fin novembre et l'assemblée générale le mercredi 8 janvier.

André SURGET

L'Amicale villaronne

Comme chaque année, l'Amicale villaronne a tenue son asemblée générale au foyer rural de Villiers-sous-Grez le 12 octobre 1996.

Le Président, Gérard Colas ouvre la séance en remerciant les membres de leur présence.

Le bilan moral et financier de l'année écoulée est positif : les animations ponctuelles et les activités permanentes sont satisfaisantes.

Nous passons à l'élection du Comité directeur et ensuite à l'élection du Bureau. Les candidats sont élus à bulletins secrets par les membres du Comité directeur, le bureau est ainsi constitué :

Président	Gérard COLAS
Vice-présidents	Bernard LEROY, Nathalie MARLIN
Secrétaire	Christiane DELUSSU
Secrétaire adjoint	Jean-Pierre CLAUTRIER
Trésorier	André ORTS
Trésorier adjoint	Joël POULAIN

Un calendrier des manifestations pour l'année 96/97 est proposé : nous préciserons les dates dans le prochain numéro du *Plume-Tambour.*

M. le Présedent remercie l'Assemblée, et invite les personnes à se rassembler autour d'un "pot". La séance est levée à 20 heures.

le Présent : Gérard Colas

Tennis-club de Villiers

Rencontre T.C.V.-E.S.F.

Comme chaque année à la rentrée, a eu lieu dimanche 22 septembre, la traditionnelle rencontre entre le Tennis-club de Villiers-sous-Grez et la section tennis de l'Entente sportive de la forêt. Cette manifestation s'est déroulée sur les courts de Villiers, par un temps maussade, ce qui n'a pas empêché les participants de se battre avec beaucoup d'ardeur et l'E.S.F. de l'emporter par 7 victoires à 4. À l'issue de cette journée a eu lieu un tirage au sort pour gagner une inscription gratuite pour l'année 96/97. C'est la jeune Delphine Clugnac de Recloses que la chance a favorisé.

Pour remercier les organisateurs de cette rencontre, nous nous engageons à faire mieux l'an prochain.

Formation des jeunes.

Suite au stage d'évaluation organisé le 14 septembre sur les courts, une trentaine d'enfants vont suivre l'enseignement de **Jean-Sébastien Leseuil**, le jeudi soir à partir de 18 heures au gymnase de la Chapelle-la-Reine.

D'autre part, une initiative a été lancée pour les petits sous la forme d'une **initiation au mini-tennis.**

Des séances d'initiation au mini-tennis se dérouleront le jeudi soir de 16 heures 45 à 17 heures 45, sur les courts en plein air, tant que le temps le permettra, puis au foyer rural, toujours sous la direction de Jean-Sebastien Leseuil. Cette activité qui s'adresse aux enfants de 4 à 6 ans, permettra à une dizaine enfants de faire mieux connaissance avec ce sport.

Vandalisme gratuit, pas pour le club !

Il n'y a malheureusement pas que des bonnes nouvelles, en effet les installations du tennis ont de nouveau subi le ravage de vandales qui y ont cassé portes, bancs etc., que d'énergie dépensée inutilement !

Pierre Champion, *président du Tennis-club*

L'amalgame

Coucou ! Encore nous.

Les artistes d'Amalgame font leur rentrée dans la commune d'Égreville le 2 et 3 novembre, et d'autres expositions sont déjà prévues. Vous pourrez admirer les œuvres de plusieurs artistes dans notre commune le week-end du 25 et 26 juin.

À bientôt.

Marie Perthuis-Santos, *Présidente*

Les Amis du patrimoine du canton de la Chapelle-la-Reine

L'assemblée générale aura lieu le samedi 23 novembre 1996 à 14 h 30 dans les locaux de la Base de plein air et de loisirs, rue des Roches à Buthiers.

Elle sera suivie de la visite de la base et d'une projection-conférence sur *l'Art rupestre du massif de Fontainebleau.*

Ça s'est passé un dimanche... ou un autre jour !

Dimanche 1er septembre

La brocante organisée par le club Amitié et loisir des aînés de Villiers-sous-Grez et plus précisément André et Éliane Surget a rassemblé, cette année encore, un grand nombre d'exposants. Le soleil étant de la partie, un nombreux public a pu profiter des occasions proposées par petits et grands exposants. A. Surget souhaite remercier particulièrement Joël Poulain et Bernard Darré pour l'aide qu'ils lui ont apportée.

A. U.



Vendredi 4 octobre

C'est à une soirée théâtre que nous conviait cette fois l'Atelier théâtre et musique. Isa Mercure, pour la première fois de sa carrière, jouait pour nous à Villiers. Merci Isa pour ce beau moment où, à travers l'évocation de la vie de Colette, nous avons pu entendre de superbes textes de la langue française. La *chambre des reflets*, titre de ce spectacle, nous fait découvrir la personnalité de l'auteur à travers ses souvenirs d'enfance, ses débuts littéraires et le hasard qui y est lié, ses joies d'écrire et la torture de la page blanche. Isa Mercure, dans le rôle de Colette, accomplit là une véritable performance : elle est quasiment seule en scène au fil du spectacle, Dominique Journet, sa complice ou son double, ne lui donnant la réplique qu'à de rares moments. Suzane Flon qui prête, par magnétophone interposé, sa voix et son rire à Sidonie Colette nous fait sentir les liens étroits qui unissaient l'enfant et sa mère et tout l'amour qu'elle portait à son époux, le père de Colette, qui intervient dans ce spectacle par la voix de François Chaumette.

Et puis, quel étonnement de voir



Dominique Journet & Isa Mercure

fonctionner sur la scène du foyer rural comme sur la scène parisienne du théâtre "Poche-Montparnasse", les merveilleux éléments du décor et ses éclairages subtils. Alors, à quand la prochaine pièce de théâtre à Villiers-sous-Grez ?
A. U.

Vendredi 11 octobre

Le vernissage de l'exposition des œuvres du peintre Lilyane Wauters, peut-être plus connue à Villiers-sous-Grez sous le nom de Lilyane Viron, a eu lieu en soirée au restaurant "le Colysée" de Fontainebleau. Nous avions eu l'occasion en janvier dernier d'admirer quelques unes de ses œuvres (bou-



"Lily" au travail

quet d'iris, paysages...) au foyer rural lors de l'exposition organisée par Amalgame. Cette fois à Fontainebleau, L. Wauters est la seule exposante. L'exposition est ouverte jusqu'au 31 décembre, tous les jours de 12 h à 15 h et de 18 h à 23 h, au restaurant "le Colysée", 7 rue Denecourt (près du théâtre). A. U.

Fille, petite-fille, et arrière-petite-fille d'artistes, elle continue la lignée et vous accueille avec grande gentillesse et simplicité devant un feu de bois dans son atelier de la rue René Lefèbvre. Son arrière-grand-père était déjà sculpteur-figuriste et travaillait beaucoup pour les églises, celle du Faubourg Saint-Antoine de Notre Dame de Paris, entre autres. C'est avec amour et passion qu'elle en parle en montrant tous les croquis des meubles de son arrière-grand-père. Son grand-père et son père furent également des ébénistes à Avon et Fontainebleau. Lilyane Wauters depuis son enfance s'est vouée à la peinture. Elle fit l'école de Barbizon nature de Fontainebleau et s'est installée à Villiers-sous-Grez il y a 22 ans. et aujourd'hui, elle expose à Fontainebleau. Il faut courir lui rendre visite : grande émotion garantie.

Philippe BEAUDOIN

Dimanche 13 octobre

La commune de Marolles-sur-Seine accueillait le Festival des chorales pour la quatrième année consécutive. L'an passé, la chorale de Villiers-sous-Grez avait remporté la coupe pour l'ensemble de sa prestation. Cette année, cette même coupe a récompensé la chorale de Villeneuve-Saint-Georges qui fit preuve d'une très belle homogénéité et d'une grande musicalité. Mais notre chorale n'est pas revenue les mains



vides puisqu'elle s'est vue attribuer la coupe de la meilleure interprétation du morceau imposé : *Je ne mettrai plus d'eau en mon vin*, morceau dans lequel, à l'initiative de son directeur, Bernard Leroy et de sa pianiste attitrée, Laurence Leroy, la chorale a su faire preuve d'humour, de rythme et de musicalité. A.U.

Courses cyclistes à Villiers

Magnifique ambiance autour du stade le dimanche 13 octobre de 11 heures à 17 heures.

Plus de 60 coureurs prennent le départ de la course inter-club gagnée par Guillaume Larny de l'Entente cycliste des boucles de la Marnes (ECBM).

Beaucoup terminent épuisés par les dix tours, c'est-à-dire... dix fois la côte de Busseau !

En revanche, la populaire de Villiers-sous-Grez n'a pas rencontré "le succès populaire" escompté.

Il faut cependant applaudir à la victoire du jeune Basile Leroy devant Joanny Poulain et Thomas Hubert. Bravo à ces jeunes espoirs et surtout grands remerciements à Éric Jeannotin qui, avec un grand esprit sportif, les a entraînés pendant 5 tours, se contentant de la 4e place.

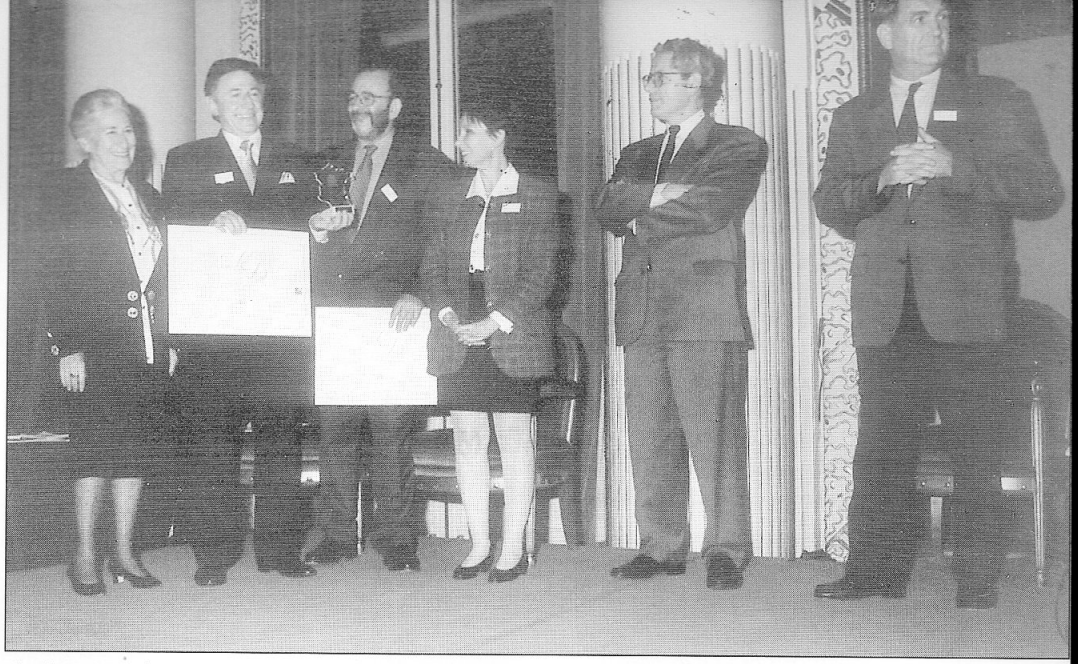
On peut souligner la parfaite organisation de l'équipe de la municipalité dirigée de main de maître... queue par Phi-

lippe Beaudoin, animateur de la commission Sport et Jeunesse et accessoirement réalisateur de délicieuses moules.

Son équipe était composée de sa femme Dulce, d'Odile Leroy et de sa sœur Armelle Daniel, aidées pour la préparation, par Régine Guillin et sa sœur Jacqueline Gauchet ainsi que d'Anne-Marie Clément.

Grands remerciements à notre maire, Jean-André Morin qui a tenu à être commissaire de course et à Éliane Surget qui est venue participer à l'ingrat travail du nettoyage des moules, alors que tous deux devaient être à 14 heures à Marolles-sur-Seine pour chanter dans la chorale.

Les organisateurs de l'US Métro reviendront en 1997, mais plus tôt en saison, vraisemblablement au mois de mai ou juin et une véritable course populaire pourra être organisé



De droite à gauche : M. René Bouteiller, Chambre syndicale des banques populaires ; M. Jean Dominique Sarcellet, Direction du Commerce intérieur ; Mme Claudie Corvol, représentant l'ACFCI ; M. Jean-Paul Clément, président de l'Iref ; M. Raymond Vannuxen, Franchisé "Cinq à sec" ; Mme Gilberte Beaux, président et administrateur de Sociétés.

Dernière minute

M. Philippe Cattiaux, directeur du commerce intérieur, a remis le 28 octobre à M. Raymond Vanuxem, résident dans notre village, le trophée récompensant les lauréats du super concours des meilleurs franchisés et partenaires de France "les Lauréats de la décennie".

Ce trophée, décerné chaque année depuis 10 ans par l'Institut des Réseaux européens de franchise et de partenariat que préside Jean-Paul Clément, récompense les performances commerciales confirmées sur le long terme en la personne de M. Raymond Vanuxem, franchisé "Cinq à sec" à Melun.

J.-P. C.

Bloc-notes

Le calendrier de la chasse

La chasse, ouverte tous les dimanches et jours fériés, est aussi possible certains lundis : vous trouverez la liste de ces lundis dans l'agenda pratique. Après la fermeture générale du dimanche 12 janvier 1997, toute chasse individuelle sera interdite mais, du 19 janvier au 28 février, la chasse en battue aura lieu tous les dimanches. Les limitations sont les suivantes : deux faisans et trois perdrix rouges par fusil et par journée de chasse, un lièvre par fusil pour la saison. La chasse au gros gibier a lieu uniquement en battue. Le plan de tir pour l'ensemble de la société de chasse de Villiers-sous-Grez est de quatre chevreuils, une biche et un cerf au nord de l'autoroute et un chevreuil et un daguet au sud de l'autoroute.

Le président : Robert FOUGÈRES

Les inscriptions sur les listes électorales

Les jeunes gens qui auront 18 ans avant le 28 février 1997 ainsi que les nouveaux arrivants sont invités à se faire inscrire sur les listes électorales dès à présent et jusqu'au 31 décembre 1996 inclus. Pour ce faire, il suffit de se présenter en mairie avec une pièce d'identité les mardi et vendredi de 13 h 30 à 17 heures et le samedi de 9 à 12 heures.

Le service Kangourou ou la collecte des produits à risques

Le 29 mai dernier, ce sont 403 Kg de tels produits qui ont été collectés dans notre village, avec en tête : les batteries (186 Kg) et les pots de peinture, vernis, colles… (151 Kg). 21 personnes se sont déplacées pour déposer ces produits à risques. D'ici la fin de l'année, plusieurs communes voisines accueilleront le camion Kangourou, vous pouvez trouver en mairie le calendrier précis de ces passages. À titre d'exemple : prochain passage à la-Chapelle-la-Reine le jeudi 12 décembre de 10 h 30 à 13 heures, place de la République.

A. U.

Déclaration préalable de travaux, demande de permis de construire ou demande de permis de démolir

Il est rappelé qu'avant tous travaux qui modifient votre habitation (pose d'un velux, démolition d'une grange, création d'une véranda, d'une clôture…), il est nécessaire d'aller à la mairie remplir l'un ou l'autre des formulaires cités ci-dessus.

Extension de la carrière de Larchant

"L'arrêté préfectoral n° 96 DAE 2 M 042 porte ouverture d'enquête publique sur la demande présentée par la SA SIFRACO à l'effet d'être autorisée à étendre et poursuivre l'exploitation d'une carrière de sables et grès industriels ainsi qu'à en modifier les conditions d'exploitation et de remise en état, sur le territoire de la commune de Larchant.

La demande ci-dessus visée est soumise à enquête publique du 23 octobre 1996 au 23 novembre 1996 inclusivement.

À cet effet, le dossier est déposé en mairie de Larchant pour que les habitants puissent en prendre connaissance sur pla-

ce aux heures d'ouverture de la mairie et formuler leurs observations sur un registre ouvert à cet effet.

Le commissaire enquêteur recevra les observations des intéressés en mairie de Larchant les :

- jeudi 7 novembre de 14 à 17 h ;
- mercredi 13 novembre de 9 à 12 h ;
- samedi 23 novembre de 9 à 12 h.

L'ouverture de cette enquête sera portée par voie d'affiches à la connaissance des habitants des communes de Larchant, Amponville, Chevrainvilliers, Garentreville, Guercheville, Ormesson, Saint-Pierre-Lès-Nemours, Villiers-sous-Grez comprises dans un rayon de 3 Km.

Le conseil municipal des communes énumérées ci-dessus sera appelé à formuler son avis sur la demande d'autorisation, dès l'ouverture de l'enquête."

Les membres de la commission environnement ont été informés de l'ouverture de cette enquête publique lors de leur dernière réunion du samedi 26 octobre. Le temps de la réflexion a été trop bref néanmoins, trois souhaits ont été émis :

- que soit publiés dans le *Plume-Tambour* de larges extraits de l'arrêté préfectoral ;
- qu'ainsi informés, un nombre important de Villarons puisse formuler des observations sur le registre ouvert à la mairie de Larchant ;
- que le Conseil municipal, qui se réunira le 15 novembre, exprime dans l'avis qui lui est demandé le souci qu'ont les habitants de voir préserver la qualité de l'eau. Cependant, des études faites quelques années auparavant n'ont pas pu affirmer que l'eau captée à Villiers-sous-Grez venait de Larchant.

Pour prendre connaissance des autres observations formulées lors du Conseil du 15 novembre, ne manquez pas de lire la prochaine *lettre du Plume-Tambour.*

A. U.

Tribune libre

Kochka

Kochka veut dire chat en russe et en effet, Kochka était un magnifique chat tigré et blanc, adoré de sa famille. Il est mort le 26 août 1996 parce qu'un irresponsable a appuyé sur la détente de sa carabine et lui a tiré une balle en pleine poitrine, tir parfait effectué par un bon tireur paraît-il... Mais pourquoi ? Comment est-on capable d'une telle chose un jour et le lendemain de sourire à ceux qui aimaient Kochka ?

Pourquoi à Villiers et sans doute ailleurs, n'arrive-t-on pas à faire co-habiter tout le monde ? Oui, je sais que pour le jardinier, cette élégante boule de poils fait quelques dégâts, mais nous pouvons protéger le jardin en mettant des noisetières ou des fougères sur les semis, ainsi, tout le monde peut partager le même territoire. Soyons tolérants et les chats nous le rendrons bien. Plusieurs fois, j'ai vu des annonces de recherche de chat égaré et je m'imagine à chaque fois le chagrin d'une mamy qui a perdu son compagnon à poil ou d'un enfant son partenaire de jeux. Qu'un chat se perde ou qu'il se fasse écraser, nous le comprenons et nous l'acceptons. Mais qu'un individu lui tire dessus volontairement, cela je ne peux l'admettre. Parfois, je ne suis pas du tout fière d'appartenir au genre humain.

Pascale MICHOU

Nos joies et nos peines

Avec l'été fleurit la saison des mariages.

Devant M. le Maire, ils se sont dit "oui" le 6 juillet : Marc ADAM et Sylvie AHRENS ; le 27 juillet : Fabian POULALION et Nadine BOULET ; le 31 août : Pascal DÉMURGER et Florence VIALLESOUBRANNE ; toujours le 31 août : Jean CARON et Chantal VERNET ; et le 7 septembre : Nicolas MONTATIN et Mathilde BARBIER.

Nous avons eu la tristesse de voir s'éteindre M. Jean Lalanne, âgé de 89 ans ; il est décédé le 24 septembre à son domicile.

Agenda

Municipal

11 nov.	commémoration à 10 h 30
15 nov.	Conseil municipal à 20 h 30
19 déc.	Conseil municipal à 20 h 30

Pratique

18 nov.	ramassage des "monstres"
29 nov.	balayage des rues
16 déc.	ramassage des "monstres"
21 déc.	vacances scolaires après la classe
6 janv.	reprise des classes le matin

le calendrier des collectes "Kangourou" est affiché en mairie.

Récréatif

11 nov.	jour de chasse	
16 nov.	messe de la St-Hubert à 10 h 30	Rallye Tempête
19 nov.	"revue des canotiers" Nemours	Club amitié et loisirs des aînés.
25 nov.	jour de chasse	
8 déc.	hôtellerie du Grand-Cerf à Lorrez-le-Bocage	CCAS
9 déce.	jour de chasse	
21 déc.	Noël des enfants	municip. & Amic.vil.
6 janv.	jour de chasse	
8 janv.	assemblée générale	club Amitié et loisirs des aînés
19 janv.	messe de St Vincent à 9 h 30 participation de la chorale	Amicale villaronne et club amitiés et loisirs des aînés